

ÉTABLISSEMENT



SVU - Société Villeurbannaise d'Urbanisme (69)
6 avenue Henri Barbusse
BP 5055
69601 Villeurbanne Cedex

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

SERVICES

Avis d'attribution de marché ou de concession | Résultats – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SVU (69).

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Logement et développement collectif

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre: Contrat de prévoyance frais de santé et Incapacité, Invalidité et Décès à adhésion obligatoire pour les salariés de la SVU.

Description: Marché de services ordinaires composé de 2 lots qui a pour objet la souscription de contrats de prévoyance pour des frais de santé et de prévoyance Incapacité, Invalidité et Décès à adhésion obligatoire pour l'ensemble des salariés de la SVU (37 salariés). Les 2 lots sont les suivants : - Lot 1 : contrat de prévoyance de frais de santé à adhésion obligatoire pour les salariés et leurs ayants droits - Lot 2 : contrat de prévoyance Incapacité, Invalidité et Décès à adhésion obligatoire pour les salariés et leurs ayants droits

Identifiant de la procédure: 81c192a1-73ff-43d0-8dd2-5027876a851b.

Type de Procédure: Ouverte.

Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.

Nomenclature principale (cpv): 66510000. 66512000.

2.1.2 Lieu d'exécution

2.1.3 Valeur

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires de la procédure: Conformément aux dispositions de l'article L.2185-1 du Code de la commande publique, il est décidé de déclarer sans suite la présente consultation pour l'ensemble des lots. Cette décision est motivée par la nécessité de redéfinir précisément le besoin afin d'adapter les spécifications techniques et économiques du futur marché. Une consultation en procédure adaptée ouverte sera prochainement relancée..

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e) : OUI

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

2.1.6 Motifs d'exclusion

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: 2025.08_Contrat prévoyance de frais de santé_Lot 1.

Titre: CONTRAT PREVOYANCE - FRAIS DE SANTE A ADHESION OBLIGATOIRE.

Description: L'adhésion est obligatoire pour les salariés de la SVU et leurs ayants droits. Pour les frais de santé, les remboursements sont exprimés en forfait ou en pourcentage de la base de remboursement de la Sécurité sociale, prestations de Sécurité Sociale comprises, dans la limite des frais réels, secteur conventionné et non conventionné..

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 66510000.

Options : L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès de l'entrepreneur, comme décrit ici: La période initiale du marché est de 12 mois, reconductible de manière tacite 3 fois pour la même période dans la limite de 4 ans..

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville: VILLEURBANNE.

Code Postal: 69100.

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : TARIFICATION DES GARANTIES. Ce critère est évaluée selon la DGPF renseignée par le candidat et la formule décrite à l'article 13.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère Qualité :

Description : LES GARANTIES. Ce critère sera évalué eu égard au cadre de réponse 1, éventuellement affinée par les éléments du mémoire technique. Les sous-critères sont précisés à l'article 13.1 du RC..

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère Qualité :

Description : LES SERVICES. Ce critère sera évalué eu égard au cadre de réponse 3, éventuellement affinée par les éléments du mémoire technique. Les sous-critères sont précisés à l'article 13.1 du RC..

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère Qualité :

Description : MEMOIRE TECHNIQUE et RSE dont les précisions sont indiquées à l'article 13.1 du RC..

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requise

Date limite de réception des offres : 22/09/2025 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr/>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requise

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Dans le cas d'un groupement conjoint, il sera constitué d'un organisme assureur et d'un intermédiaire, représenté par un mandataire désigné..

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LYON

Informations relatives aux délais de recours : -Référez précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. -Référez contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -Recours de pleine

juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. -Télérecours citoyen ouvert aux particuliers et personnes morales de droit privé qui souhaitent communiquer avec les juridictions administratives par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SVU - Société Villeurbannaise d'Urbanisme (69)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SVU - Société Villeurbannaise d'Urbanisme (69)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LYON

Organisation qui reçoit les demandes de participation : SVU - Société Villeurbannaise d'Urbanisme (69)

Organisation qui traite les offres : SVU - Société Villeurbannaise d'Urbanisme (69)

5.1 LOT N° : LOT-0002

Identifiant interne: 2025.08_Contrat de prévoyance Incapacité, Invalidité et Décès_Lot 2.

Titre: CONTRAT PREVOYANCE - INCAPACITE, INVALIDITE ET DECES A ADHESION OBLIGATOIRE.

Description: L'adhésion est obligatoire pour les salariés de la SVU et leurs ayants droits. Les remboursements sont exprimés en pourcentage du salaire brut distinguant TA et TB. Le contrat est obligatoire et ne comporte pas d'options de garantie au choix des salariés..

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 66512000.

Options : L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès de l'entrepreneur, comme décrit ici: La période initiale du marché est de 12 mois, reconductible de manière tacite 3 fois pour la même période dans la limite de 4 ans..

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville: VILLEURBANNE.

Code Postal: 69100.

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : TARIFICATION DES GARANTIES. Ce critère est évaluée selon la DGPF renseignée par le candidat et la formule décrite à l'article 13.2 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère Qualité :

Description : LES GARANTIES. Ce critère sera évalué eu égard au cadre de réponse 1, éventuellement affinée par les éléments du mémoire technique. Les sous-critères sont précisés à l'article 13.2 du RC..

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère Qualité :

Description : LES SERVICES. Ce critère sera évalué eu égard au cadre de réponse 3, éventuellement affinée par les éléments du mémoire technique. Les sous-critères sont précisés à l'article 13.2 du RC..

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère Qualité :

Description : MEMOIRE TECHNIQUE et RSE dont les précisions sont indiquées à l'article 13.2 du RC..

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requise

Date limite de réception des offres : 22/09/2025 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr/>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requise

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Dans le cas d'un groupement conjoint, il sera constitué d'un organisme assureur et d'un intermédiaire, représenté par un mandataire désigné..

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LYON

Informations relatives aux délais de recours : -Référendum précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. -Référendum contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt légué, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. -Télérecours citoyen ouvert aux particuliers et personnes morales de droit privé qui souhaitent communiquer avec les juridictions administratives par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SVU - Société Villeurbannaise d'Urbanisme (69)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SVU - Société Villeurbannaise d'Urbanisme (69)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LYON

Organisation qui reçoit les demandes de participation : SVU - Société Villeurbannaise d'Urbanisme (69)

Organisation qui traite les offres : SVU - Société Villeurbannaise d'Urbanisme (69)

Section 6 : Résultats

6.1-Identificateur de lot de résultat:LOT-0001

Statut sélection lauréat:Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi:

Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.2-Informations sur les lauréats:

6.1.4 Informations statistiques:

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues:Demandes de participation

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues:8

6.2-Identificateur de lot de résultat:LOT-0002

Statut sélection lauréat:Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi:

Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.2.2-Informations sur les lauréats:

6.2.4 Informations statistiques:

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues:Demandes de participation

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues:9

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SVU (69).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 97050198700030.

Adresse postale : 6 avenue Henri Barbusse.

Adresse postale : 6 avenue Henri Barbusse.

Ville : Villeurbanne Cedex.

Code postal : 69601.

Pays : FRANCE.>

Adresse électronique: marches@svu.fr.

Téléphone: +33 472657400.

Télécopieur: +33 472657409.

Adresse internet: <https://www.marches-securises.fr>.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LYON.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17690111400403.
Adresse postale : 67 rue Servient.
Ville : LYON.
Code postal : 69003.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: tj-lyon@justice.fr.
Téléphone: +33 472607012.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 7815a256-992d-4c02-a107-845657d865f8

Type de formulaire: Résultat de marché.

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession | Résultats – directive générale, régime ordinaire.

Date d'envoi de l'avis: 31/10/2025 à 16:33.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: Français.